
États financiers de Santé à domicile Ontario

Le 31 mars 2025

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
État de la situation financière	4
État des résultats	5
État de l'évolution du déficit accumulé	6
État des flux de trésorerie	7
Notes annexes aux états financiers	8-17
Annexe 1 : Rapprochement des fonds provenant de Santé Ontario et du ministère de la Santé	18

Le 24 juin 2025

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction de Santé à domicile Ontario est responsable d'assurer l'intégrité, l'uniformité, l'objectivité et la fiabilité des états financiers. En conformité avec les Normes comptables pour le secteur public du Canada, y compris la série SP 4200 qui traite des organismes sans but lucratif du gouvernement, la direction a élaboré les présents états financiers, suivant ses meilleurs jugements et estimations, le cas échéant. Les estimations et hypothèses se fondent sur les données historiques, les conditions actuelles et d'autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

La direction est responsable d'établir et de tenir à jour un système de contrôles internes qui ont été conçus pour assurer un degré raisonnable de certitude que les dossiers financiers sont exacts, fiables et pertinents, et que les éléments d'actif sont comptabilisés et conservés de manière appropriée. Le système comprend des politiques et procédures officielles ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit une délégation des pouvoirs adéquate et la séparation des responsabilités.

Le conseil d'administration de Santé à domicile Ontario est responsable de s'assurer que la direction remplit ses responsabilités au regard de la présentation de rapports financiers et de contrôles internes. En plus d'examiner et d'approuver les états financiers, il tient des réunions régulières avec la direction.

En vertu de la loi de l'Ontario et selon le Rapport de l'auditeur indépendant, le Bureau du vérificateur général de l'Ontario s'est chargé d'auditer les états financiers, suivant les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Le Bureau du vérificateur général a libre accès au conseil d'administration pour discuter des constatations de l'audit, entre autres sujets pertinents.

Au nom de la direction de Santé à domicile Ontario, je vous prie d'agréer mes sincères salutations.



Anna Greenberg

Directrice générale par intérim



Cindy Ward

Directrice générale des finances par intérim

Rapport de l'auditeur indépendant

Santé à domicile Ontario

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de Santé à domicile Ontario qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour la période du 28 juin 2024 au 31 mars 2025, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Santé à domicile Ontario au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour la période du 28 juin 2024 au 31 mars 2025, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* » du présent rapport. Je suis indépendante de Santé à domicile Ontario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Santé à domicile Ontario à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si Santé à domicile Ontario a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Santé à domicile Ontario.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Santé à domicile Ontario;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Santé à domicile Ontario à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Santé à domicile Ontario à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale,



Shelley Spence, FCPA, FCA, ECA

Santé à domicile Ontario
État de la situation financière

Au 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

	Notes	2025 \$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie		375 531
Sommes à recevoir de Santé Ontario et du ministère de la Santé		399
Comptes débiteurs		25 846
Charges payées d'avance		17 217
Total des actifs courants		418 993
Immobilisations	3	1 874
Total des actifs		420 867
Passifs et déficit accumulé		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	11	319 542
Somme due à Santé Ontario et au ministère de la Santé	4	100 497
Total des passifs courants		420 039
Apports en capital reportés	5	1 874
Avantages sociaux futurs	6	14 835
Total des passifs		436 748
Déficit accumulé		
Non affecté		(1 048)
Montant soumis à des restrictions internes pour le fonds de soins		2
Montant soumis à des restrictions internes pour les avantages sociaux futurs		(14 835)
Total du déficit accumulé		(15 881)
Total des passifs et du déficit accumulé		420 867

Les notes annexes aux états financiers font partie intégrante du présent rapport.

Approuvé par le conseil d'administration



Carol Annett, présidente du conseil d'administration



Kate Fyfe, vice-présidente du conseil d'administration

Santé à domicile Ontario

État des résultats

Pour la période allant du 28 juin 2024 au 31 mars 2025

(en milliers de dollars)

	2025
Notes	<u>\$</u>
Produits	
Financement de Santé Ontario – actions et initiatives	3 389 718
Financement de Santé Ontario – Réseau rénal de l'Ontario	4 648
Financement du ministère de la Santé – infirmier praticien et interprétation	676
Amortissement des apports en capital reportés	5 762
Autres produits	1 534
Total des produits	<u>3 397 338</u>
Charges	
Services de soins de santé fournis sous contrat	
Services à domicile et en clinique	2 415 020
Services scolaires	12 242
Services de soins palliatifs	62 738
Salaires et avantages sociaux	6 676 269
Fournitures médicales	141 308
Location d'équipement médical	24 758
Bâtiments et terrains	21 053
Fournitures et frais divers	11 44 251
Amortissements	3 762
Total des charges	<u>3 398 401</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les postes suivants	
	<u>(1 063)</u>
Passifs nets transférés à Santé à domicile Ontario	12 (14 895)
Recouvrement des avantages sociaux futurs	6 96
Charge du fonds de soins	(19)
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(15 881)</u>

Les notes annexes aux états financiers font partie intégrante du présent rapport.

Santé à domicile Ontario**État de l'évolution du déficit accumulé**

Pour la période allant du 28 juin 2024 au 31 mars 2025

(en milliers de dollars)

	Fonds sans restriction	Fonds de soins assujetti à des restrictions internes	Avantages sociaux futurs assujettis à des restrictions internes	2025 Total
	\$	\$	\$	\$
Déficit accumulé au début de la période	-	-	-	-
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(971)	21	(14 931)	(15 881)
Transferts aux avantages sociaux et au fonds de soins	(77)	(19)	96	-
Déficit accumulé à la fin de la période	(1 048)	2	(14 835)	(15 881)

Les notes annexes aux états financiers font partie intégrante du présent rapport.

Santé à domicile Ontario
État des flux de trésorerie

Pour la période allant du 28 juin 2024 au 31 mars 2025.

(en milliers de dollars)

	2025
Notes	<u>\$</u>
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(15 881)
Rajustements pour les éléments hors caisse :	
Amortissement des immobilisations	762
Amortissement des apports en capital reportés	(762)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	9 <u>391 412</u>
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	<u>375 531</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	
Acquisition d'immobilisations	<u>(93)</u>
Flux de trésorerie provenant d'activités de financement	
Recouvrement des apports pour l'acquisition des immobilisations	<u>93</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	375 531
Trésorerie au début de la période	<u>—</u>
Trésorerie à la fin de la période	<u>375 531</u>

Les notes annexes aux états financiers font partie intégrante du présent rapport.

Santé à domicile Ontario

Notes annexes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

1. But de l'organisme

Santé à domicile Ontario est un organisme de la Couronne constitué le 28 juin 2024 en vertu de la *Loi de 2023 sur la prestation commode de soins à domicile* (la Loi).

La Loi a pour objet de rationaliser et d'améliorer la prestation des services de soins à domicile et en milieu communautaire partout dans la province. De fait, elle prévoit la fusion des 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé qui exercent leurs activités sous le nom de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire. Elle prévoit aussi le transfert des éléments d'actif et de passif, des droits, des obligations et des employés afin de créer un nouvel organisme de services appelé Santé à domicile Ontario.

L'objectif de Santé à domicile Ontario, établi dans la *Loi de 2019 pour des soins interconnectés*, est de fournir des services de soins à domicile et en milieu communautaire à ses patients et patientes.

Parmi les services fournis, on compte la prestation de services partagés ainsi que des mesures de soutien opérationnel pour les fournisseurs de services aux patients, y compris la coordination des services de soins, la gestion du placement en foyer de soins de longue durée, la sensibilisation du public et le renvoi aux services de santé et aux services sociaux.

Santé à domicile Ontario, une filiale de Santé Ontario, comprend un conseil d'administration et une directrice générale. En fait, cet organisme relève directement de Santé Ontario et indirectement de la ministre de la Santé, par l'intermédiaire de Santé Ontario.

Les résultats des opérations de Santé à domicile Ontario ne sont pas inclus dans les états financiers de Santé Ontario. Étant donné que la Province de l'Ontario est l'entité qui contrôle Santé à domicile Ontario, ses états financiers consolidés incluent ceux de Santé à domicile Ontario.

Santé à domicile Ontario a conclu avec Santé Ontario une entente de responsabilisation en matière de services, entrée en vigueur le 28 juin 2024, qui énonce les conditions selon lesquelles Santé Ontario entend financer Santé à domicile Ontario pour lui permettre de remplir ses obligations réglementaires. Santé à domicile Ontario est par ailleurs signataire d'un protocole d'entente tripartite avec le ministère de la Santé et Santé Ontario qui établit le cadre des rôles et responsabilités qui s'appliquent à la Loi de 2019 pour des soins interconnectés.

En tant qu'organisme de la Couronne, Santé à domicile Ontario est exonéré de l'impôt fédéral et provincial sur le revenu, en vertu de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

2. Principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers de Santé à domicile Ontario ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public canadien, y compris la série 4200 qui s'applique aux organismes gouvernementaux sans but lucratif, suivant les directives du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Les principales méthodes comptables adoptées par Santé à domicile Ontario sont les suivantes :

Dépendance économique

Santé à domicile Ontario compte sur l'aide financière de la province de l'Ontario, selon l'entente de responsabilisation en matière de services qui comprend les arrangements budgétaires établis par Santé Ontario et le ministère de la Santé. Dans les présents états financiers, on peut constater les fonds d'exploitation qui font partie de l'entente de responsabilisation en matière de services et qui ont été modifiés aux termes des lettres de financement de Santé Ontario et du ministère de la Santé. Effectivement, la nature de l'entente de responsabilisation en matière de services avec Santé à domicile Ontario prévoit sa dépendance économique de Santé Ontario et du ministère de la Santé.

Santé à domicile Ontario

Notes annexes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits

Santé à domicile Ontario utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports. De fait, les fonds reçus de Santé Ontario et du ministère de la Santé constituent des apports affectés d'origine externe qui doivent être dépensés au cours de l'exercice prévu. Les apports non dépensés de Santé Ontario et du ministère de la Santé sont remboursables à ces derniers à la fin de l'exercice. Les apports non affectés sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés d'origine externe pour l'acquisition et le développement d'immobilisations sont consignés à titre d'apports en capital reportés, puisqu'ils sont amortis au compte d'exploitation selon la même méthode que celle appliquée à l'amortissement des immobilisations connexes.

Le revenu d'intérêt accumulé par Santé à domicile Ontario est consigné comme dette payable à Santé Ontario.

Déficit accumulé assujetti à des restrictions internes

L'État du déficit accumulé inclut le déficit accumulé assujetti à des restrictions internes qui s'applique aux futurs régimes d'avantages sociaux pour les employés. Ces passifs sont présentés comme assujettis à des restrictions internes, car ils sont financés au fur et à mesure que les prestations viennent à échéance. Les futures obligations sont des passifs non capitalisés.

L'État du déficit accumulé inclut également le déficit accumulé assujetti à des restrictions internes qui s'applique au Fonds de soins. Les dons reçus de l'ancien Centre d'accès aux soins communautaire de la région de Simcoe Nord Muskoka permettent de mener les activités dans le cadre du Fonds de soins, notamment les services de relève pour les aidants, la livraison d'équipement médical, la formation des employés et le développement organisationnel.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et des moins-values, le cas échéant. Le coût historique des immobilisations corporelles inclut les coûts visant l'acquisition, la conception, la construction, le développement de même que l'accroissement et l'amélioration, tandis que les frais de réparation et d'entretien sont imputés au compte de résultats.

L'amortissement commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées, c'est-à-dire dès qu'elles se trouvent à l'endroit et dans les conditions nécessaires pour qu'elles soient exploitées de la manière prévue par la direction. L'amortissement des immobilisations qui sont acquises ou qui commencent à être utilisées en cours d'exercice est fourni pour la moitié de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Matériel informatique et logiciels	3 ans
Mobilier et équipement	3 à 10 ans
Équipement médical	5 ans
Amélioration des locaux	2 à 15 ans

Santé à domicile Ontario

Notes annexes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque Santé à domicile Ontario devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti, y compris la trésorerie, les sommes à recevoir de Santé Ontario et du ministère de la Santé, les comptes débiteurs, les comptes créditeurs ainsi que les sommes dues à Santé Ontario et au ministère de la Santé. Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont initialement comptabilisés en tant que coûts d'acquisition qui comprennent les coûts de transaction imputables directement à l'acquisition ou à l'émission du passif en question.

Les dépréciations d'actifs financiers dans la catégorie du coût amorti sont comptabilisées lorsque le montant d'une perte est connu avec suffisamment de précision et qu'il n'existe aucune perspective réaliste de recouvrement. Les actifs financiers sont ensuite amortis à la valeur nette recouvrable, la dépréciation étant constatée dans l'état des résultats et l'évolution de l'actif net.

Avantages sociaux futurs

- (i) Régime de retraite à prestations déterminées et régime offrant des avantages autres que des prestations de retraite

Santé à domicile Ontario offre des jours de congé de maladie, des avantages postérieurs à l'emploi ainsi qu'un régime de retraite à prestations déterminées à certains employés, inscrivant les obligations au titre des régimes à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour obtenir les prestations au moment prévu.

L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées procure une pension basée sur les années de service, suivant les meilleures estimations de la direction quant aux niveaux de salaires futurs, à l'âge de la retraite et à d'autres facteurs actuariels concernant les employés. Selon cette méthode, les coûts liés aux avantages sociaux sont comptabilisés sur la durée moyenne estimée du reste de la carrière active du groupe d'employés.

Les gains et pertes actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées sont causés par les écarts entre les résultats et les prévisions ainsi que par les modifications des hypothèses actuarielles utilisées dans le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains et pertes sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs. La plus récente évaluation actuarielle des régimes de retraite a été effectuée en date du 31 mars 2025.

Afin de calculer le rendement prévu de l'actif des régimes de retraite à prestations déterminées, les éléments d'actif sont évalués à leur juste valeur.

- (ii) Régime de retraite à prestations déterminées interentreprises

La quasi-totalité des employés de Santé à domicile Ontario sont admissibles au Health Care of Ontario Pension Plan (le «HOOPP»), un régime de retraite multiemployeurs contributif à prestations déterminées en fonction du salaire moyen de fin de carrière. La comptabilité des régimes à cotisations déterminées s'applique au HOOPP, car Santé à domicile Ontario ne dispose pas d'informations suffisantes pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. Par conséquent, Santé à domicile Ontario comptabilise les cotisations versées en échange des services rendus par les salariés au cours de l'exercice. Toutes les cotisations dues sont incluses dans les comptes créditeurs et charges à payer de l'état de la situation financière.

Santé à domicile Ontario
Notes annexes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction effectue des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur l'information relative aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période du rapport. Les estimations importantes comprennent les avantages sociaux futurs.

Les estimations se fondent sur la meilleure information disponible au moment de préparer les états financiers, et elles sont révisées une fois par année afin de présenter les nouvelles données. Par leur nature, ces estimations sont assujetties à une incertitude de mesure, et par conséquent, les résultats réels peuvent différer sensiblement des estimations de la direction.

De même, l'obligation au titre des prestations constituées dans le cadre des avantages sociaux futurs est assujettie à une incertitude de mesure, car les résultats réels peuvent différer considérablement des meilleures prévisions d'estimations à long terme de Santé à domicile Ontario. En effet, pour les prestations accordées aux retraités, par exemple, il peut se produire un grand écart entre les chiffres réels et les hypothèses actuarielles concernant le rendement des investissements de l'actif des régimes de retraite et les taux tendanciels des coûts des soins de santé.

3. Immobilisations

	Coût	Cumul des	Valeur comptable
	\$	amortissements	nette
	\$	\$	\$
Matériel informatique et logiciels	38 305	(38 110)	195
Mobilier et matériel	35 427	(34 945)	482
Équipement médical	2 451	(2 359)	92
Améliorations locatives	41 531	(40 426)	1 105
	117 714	(115 840)	1 874

4. Sommes dues à Santé Ontario et au ministère de la Santé

Changements dans les montants dus à Santé Ontario et au ministère de la Santé:

	2025
	\$
Montant à verser à Santé Ontario et au ministère de la Santé, en début d'exercice	-
Paiements de transfert à Santé à domicile Ontario (note 12)	160 149
Financement remboursé à Santé Ontario	(96 196)
Financement à rembourser à Santé Ontario pour l'exercice considéré	26 847
Financement à rembourser au ministère de la Santé pour l'exercice considéré	-
Intérêt sur la dette à Santé Ontario pour l'exercice considéré	9 697
Montant à verser à Santé Ontario et au ministère de la Santé, en fin d'exercice	100 497

Santé à domicile Ontario
Notes annexes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

5. Apports en capital reportés

Les variations au titre des apports en capital reportés sont les suivantes:

	2025
	\$
Apports en capital reportés, en début d'exercice	-
Transferts à Santé à domicile Ontario (note 12)	2 543
Montants reçus de Santé Ontario	93
Amortissement des apports en capital reportés	(762)
Apports en capital reportés, en fin d'exercice	1 874

6. Avantages sociaux futurs

Santé à domicile Ontario prévoit les avantages sociaux futurs suivants pour certains employés:

- (i) Certains employés ont droit à des avantages sociaux postérieurs à l'emploi. Pour autant que des conditions précises soient remplies, il est possible pour eux d'obtenir le remboursement de leurs dépenses liées à l'assurance-maladie et à l'assurance-vie.
- (ii) Sous réserve de conditions précises, certains employés ont droit à un régime de crédits de congés de maladie acquis, selon lequel ils peuvent toucher une rémunération qui équivaut aux crédits de congé de maladie qu'ils ont accumulés, mais n'ont pas utilisés.
- (iii) Certains employés ont droit à un régime de crédits de congés de maladie non acquis, selon lequel ils ne touchent pas de rémunération pour les crédits de congés de maladie accumulés, mais ils peuvent accumuler les crédits de congés de maladie non utilisés d'une année à l'autre et les utiliser ultérieurement en cas de maladie ou de blessure.
- (iv) Certains employés ont droit au régime de retraite à prestations déterminées qui est parrainé par Santé à domicile Ontario et géré par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.
- (v) Santé à domicile Ontario contribue au Healthcare of Ontario Pension Plan (le HOOPP), un régime de retraite interentreprises. Les contributions versées au HOOPP pour les services rendus au cours de l'exercice prenant fin le 31 mars 2025 s'élevaient à 49 126 dollars, et ce montant a été imputé comme dépense dans l'état des résultats. La plus récente évaluation actuarielle du capital du régime de retraite date du 31 décembre 2024, affichant l'actif net disponible pour les prestations de 123 017 000 dollars, l'obligation au titre des prestations de retraite s'élevant à 112 579 000 dollars.

La valeur actualisée déterminée par calcul actuariel de l'obligation de prestations constituées au titre des avantages sociaux futurs est basée sur le passif déclaré dans les présents états financiers.

Santé à domicile Ontario
Notes annexes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs (suite)

Les grandes hypothèses utilisées pour l'évaluation actuarielle des obligations au titre des avantages sociaux futurs figurent comme suit:

	Congés de maladie (droits acquis et non acquis)	Obligations d'avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite à prestations déterminées
Taux d'actualisation			
- En début d'exercice	4,0%	4,0%	4,0%
- En fin d'exercice	3,9%	3,9%	3,9%
Taux de croissance de la rémunération	1,5% à 3,8%	1,5% à 3,0%	1,5%
Taux tendanciel du coût des soins de santé	Sans objet	5,5%	Sans objet
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	Sans objet	Sans objet	5,0%
Estimation moyenne d'années de service en reste	7,3 à 12,3	7,3 à 12,3	7,3 à 12,3

Avantages sociaux futurs: congés de maladie et avantages postérieurs à l'emploi:

	Congés de maladie (droits acquis et non acquis)	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	2025
	\$	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	9 473	6 985	16 458
Gains actuariels nets non amortis	(2 115)	492	(1 623)
Passif au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars 2025	7 358	7 477	14 835
Recouvrement des avantages sociaux futurs	951	446	1 397
Cotisations de l'employeur	(1 016)	(321)	(1 337)
Tranche sous-capitalisée (surcapitalisée) de la charge	(65)	125	60

Santé à domicile Ontario
Notes annexes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs (suite)

Avantages sociaux futurs: régime de retraite à prestations déterminées:

	2025
	\$
Obligation au titre des prestations constituées	(332)
Actif du régime de retraite	587
Situation de capitalisation : excédent du régime	255
Gains ou pertes actuariels non amortis	(27)
Correction de valeur	(228)
Passif au titre des prestations de retraite au 31 mars 2025	<u>-</u>
Amortissement des gains actuariels	13
Variation de la juste valeur des prestations en cours d'exercice	(24)
Cotisations	-
Frais d'intérêts en cours d'exercice	11
Total des dépenses liées au régime de retraite	<u>-</u>

Il fallait comptabiliser une provision pour perte de valeur afin de réduire l'actif au titre des prestations constituées au 31 mars 2025, et la perte a été calculée en comparant le montant rajusté de l'actif au titre des prestations constituées en fonction des montants non amortis à la valeur prévue des avantages sociaux futurs.

7. Engagements

Santé à domicile Ontario s'est engagé par le prolongement de divers contrats de location-exploitation jusqu'en 2030 comme suit:

	\$
2026	7 390
2027	3 949
2028	2 383
2029	980
2030	-
	<u>14 702</u>

Santé à domicile Ontario

Notes annexes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

(en milliers de dollars)

8. Éventualités

Santé à domicile Ontario a été désigné comme partie défenderesse dans le cadre de diverses poursuites en raison de la nature de ses opérations ainsi que de griefs déposés par ses syndicats. La direction a enregistré sa meilleure estimation du passif potentiel lié à ces réclamations dans les états financiers.

Santé à domicile Ontario est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (le « HIROC »), qui regroupe les risques d'assurance responsabilité de ses membres. Les membres du regroupement versent des primes annuelles déterminées en fonction d'analyses actuarielles. Les membres du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada sont assujettis à des réévaluations en cas de pertes subies par le regroupement au cours des exercices durant lesquels ils étaient membres, et ces pertes pourraient être importantes. Aucune réévaluation n'avait été menée au 31 mars 2025.

Si une telle évaluation entraînait des produits ou des coûts additionnels, l'écart serait comptabilisé pour l'exercice au cours duquel survient le règlement.

9. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2025
	\$
Montant à recevoir de Santé Ontario et du ministère de la Santé	(399)
Débiteurs	(25 846)
Charges payées d'avance	(17 217)
Créditeurs et charges à payer	319 542
Montant à verser à Santé Ontario et au ministère de la Santé	100 497
Avantages sociaux futurs	14 835
Total de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	391 412

10. Gestion des risques financiers

Santé à domicile Ontario est exposé à certains risques financiers qui découlent d'actifs et de passifs, notamment le risque lié au crédit et le risque lié aux liquidités, comme suit :

- (i) Le risque lié au crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'exposition maximale au risque de crédit de Santé à domicile Ontario est la valeur comptable déclarée dans l'état de la situation financière, c'est-à-dire les liquidités à recevoir de Santé Ontario et du ministère de la Santé et les comptes débiteurs. Le risque lié au crédit est faible, étant donné que la trésorerie est détenue auprès d'une grande institution financière qui affiche des cotes de crédit élevées. Le risque de crédit lié aux comptes débiteurs est minimal, car ces comptes sont à recevoir d'autres organismes du gouvernement provincial ou le risque est atténué par des pratiques de recouvrement.
- (ii) Le risque lié aux liquidités désigne le risque que Santé à domicile Ontario ne soit pas en mesure de remplir ses obligations en matière de flux de trésorerie lorsqu'elles sont exigibles. L'organisme atténue ce risque en surveillant les activités de trésorerie et les sorties de fonds prévues, grâce à l'établissement d'un budget et à l'analyse des flux de trésorerie de manière détaillée.

Santé à domicile Ontario
Notes annexes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

11. Opérations entre apparentés et soldes déclarés

Parmi les parties liées à Santé à domicile Ontario, on compte les ministères et organismes du gouvernement de l'Ontario ainsi que toutes les autres entités contrôlées par la province. Santé à domicile Ontario conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Les opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établi et convenu par les apparentés.

Les opérations avec ces apparentés liées étaient les suivantes:

- (i) Santé à domicile Ontario a engagé la dépense de 3 603 dollars, montant dû à Santé Ontario pour l'acquisition de licences de logiciels et l'embauche d'un employé en détachement. Au 31 mars 2025, aucun montant n'est payable à Santé Ontario.
- (ii) Santé à domicile Ontario a engagé la dépense de 617 dollars, montant dû au ministère des Finances pour payer des frais de services juridiques et des coûts de fournitures et de services d'impression. Au 31 mars 2025, les comptes créditeurs et charges à payer s'élèvent au montant de 62 dollars dû au ministère des Finances.
- (iii) Santé à domicile Ontario a engagé la dépense de 373 dollars, montant dû à Infrastructure Ontario pour couvrir les frais de services immobiliers et effectuer les paiements de location. Au 31 mars 2025, aucun montant n'est payable à Infrastructure Ontario.
- (iv) Santé à domicile Ontario a engagé la dépense de 122 dollars, montant dû au ministère des Services au public et aux entreprises et de l'Approvisionnement pour payer les coûts de fournitures et de services d'impression. Au 31 mars 2025, les comptes créditeurs et les charges à payer s'élèvent au montant de 37 dollars dû au ministère des Services au public et aux entreprises et de l'Approvisionnement.
- (v) Santé à domicile Ontario a engagé la dépense de 2 dollars, montant dû au ministère de la Santé pour payer les coûts de fournitures et de services d'impression. Au 31 mars 2025, les comptes créditeurs et les charges à payer s'élèvent au montant de 1 dollar dû au ministère de la Santé.

Santé à domicile Ontario
Notes annexes aux états financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025
(en milliers de dollars)

12. Transferts à Santé à domicile Ontario

Le 28 juin 2024, les actifs, les passifs, les droits, les obligations et les employés des 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé ont été transférés à Santé à domicile Ontario sans contrepartie. Vous trouverez ci-dessous le détail des actifs et des passifs nets transférés à Santé à domicile Ontario, selon les valeurs comptables au 27 juin 2024.

SSDMC: Services de soutien à domicile et en milieu communautaire

	Centre-Est	Centre	Centre-Ouest	Champlain	Erié St-Clair	Hamilton Niagara Haldimand Brandt	Mississauga Halton	Nord-Est	Nord-Ouest	Simcoe Nord Muskoka	Sud-Est	Sud-Ouest	Centre-Toronto	Waterloo Wellington	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs															
Trésorerie	50 712	32 734	10 613	28 953	13 385	2 235	26 994	26 832	9 804	20 626	22 953	20 532	8 047	10 542	284 962
Sommes à recevoir du ministère de la Santé	9 126	17 703	8 029	4 457	9 692	30 117	3 831	2 553	1 541	774	432	4 290	10 224	7 917	110 686
Comptes débiteurs	1 207	2 318	1 032	1 324	556	729	792	808	152	703	527	975	963	2 149	14 235
Charges payées d'avance	2 402	1 929	437	1 218	1 386	2 924	1 520	2 085	122	514	701	2 175	1 359	1 550	20 322
Immobilisations	195	907	66	457	138	282	—	7	7	—	18	310	149	7	2 543
	<u>63 642</u>	<u>55 591</u>	<u>20 177</u>	<u>36 409</u>	<u>25 157</u>	<u>36 287</u>	<u>33 137</u>	<u>32 285</u>	<u>11 626</u>	<u>22 617</u>	<u>24 631</u>	<u>28 282</u>	<u>20 742</u>	<u>22 165</u>	<u>432 748</u>
Passifs															
Comptes créditeurs et charges à payer	47 032	34 372	18 034	22 885	15 562	23 760	16 314	14 435	5 166	11 443	11 313	14 972	15 809	13 978	265 075
Sommes dues à Santé Ontario et au ministère de la Santé	15 238	20 312	2 077	11 831	9 137	11 624	16 823	17 827	6 453	10 949	12 431	13 001	4 784	7 662	160 149
Produits reportés	1 177	—	—	1 236	475	622	—	—	—	205	869	—	—	518	5 102
Avantages sociaux futurs	—	—	—	—	2 606	3 839	—	3 949	—	1 497	—	544	—	2 339	14 774
Apports en capital reportés	195	907	66	457	138	282	—	7	7	—	18	310	149	7	2 543
	<u>63 642</u>	<u>55 591</u>	<u>20 177</u>	<u>36 409</u>	<u>27 918</u>	<u>40 127</u>	<u>33 137</u>	<u>36 218</u>	<u>11 626</u>	<u>24 094</u>	<u>24 631</u>	<u>28 827</u>	<u>20 742</u>	<u>24 504</u>	<u>447 643</u>
Déficit accumulé transféré à Santé à domicile Ontario	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>(2 761)</u>	<u>(3 840)</u>	<u>—</u>	<u>(3 933)</u>	<u>—</u>	<u>(1 477)</u>	<u>—</u>	<u>(545)</u>	<u>—</u>	<u>(2 339)</u>	<u>(14 895)</u>

Santé à domicile Ontario

Annexe 1 : Rapprochement des fonds provenant de Santé Ontario et du ministère de la Santé

Au 31 mars 2025

(en milliers de dollars)

	Sommes du ministère de la Santé transférées de SSDMC	Sommes de Santé Ontario transférées de SSDMC	Sommes dues au ministère de la Santé transférées de SSDMC	Sommes dues à Santé Ontario transférées de SSDMC	Produits reportés transférés de SSDMC	Fonds reçus (recouvrement) au cours de la période de 9 mois	Sommes comptabilisées à titre de revenu au cours de la période (9 mois)	Produits reportés à la fin de la période	Sommes à recevoir du ministère de la Santé à la fin de la période	Sommes à recevoir de Santé Ontario à la fin de la période	Sommes dues au ministère de la Santé à la fin de la période	Sommes dues à Santé Ontario à la fin de la période
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sommes transférées de SSDMC	(110 685)	-	103 313	56 804	5 086	(95 405)	104 732	-	-	-	7 040	56 804
Période en cours												
Services directs												
Services de base	-	-	-	-	-	3 195 289	(3 177 486)	-	-	-	-	17 803
Services ponctuels												
Soins palliatifs	-	-	-	-	-	19 185	(17 893)	-	-	-	-	1 292
Financement de pressions budgétaires	-	-	-	-	-	163 000	(163 000)	-	-	-	-	-
Administration et gouvernance intégrées												
Services de base	-	-	-	-	-	116 715	(116 715)	-	-	-	-	-
Services ponctuels												
Soutien temporaire en période de transition	-	-	-	-	-	8 580	(3 131)	-	-	-	-	5 449
Investissement en technologie de l'information	-	-	-	-	-	16 620	(14 552)	-	-	-	-	2 068
Mise en œuvre des services de livraison de fournitures et d'équipements médicaux	-	-	-	-	-	500	(500)	-	-	-	-	-
Services d'experts-conseils pour le développement d'un modèle de services et d'un plan de transition	-	-	-	-	-	500	(265)	-	-	-	-	235
Autre investissement en technologie de l'information	-	-	-	-	-	1 000	(1 000)	-	-	-	-	-
Autres												
Santé Ontario : Programme de soins de cancérologie et Réseau rénal de l'Ontario	-	-	-	907	-	3 360	(4 648)	-	-	(381)	-	-
Infirmier ou infirmière praticien.ne : financement direct du ministère de la Santé	-	-	-	-	-	607	(607)	-	-	-	-	-
Traduction : financement direct du ministère de la Santé	-	-	33	-	16	113	(70)	-	(19)	-	110	-
Total	(110 685)	-	103 346	57 711	5 101	3 430 063	(3 395 134)	-	(19)	(381)	7 150	83 651